

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Pour les étudiants inscrits par le Cégep dans ce cours, celui-ci est un préalable absolu au cours **Écriture et littérature**, 601-101-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Répondre aux exigences d'entrée en lecture et en écriture au collégial.

Objectifs

1. Appliquer les règles de structuration de la phrase.
2. Appliquer le code orthographique.
3. Appliquer les règles de structuration du texte.
4. Dégager le sens de textes courants et littéraires.
5. Rédiger un texte lié à la compréhension d'une œuvre littéraire.
6. Réviser et corriger le texte.

Directives départementales pour la rédaction :

Rédaction d'un texte cohérent et pertinent de 500 mots, en classe. Le texte sera évalué selon la pondération suivante : 20% pour le contenu (cohérence et pertinence), 80% pour la langue (avec un seuil de réussite pour ce critère d'une faute aux 18 mots).

ŒUVRES À L'ÉTUDE (obligatoires, disponibles à la Coop)

BEAUDIN, Karoline. *Amélioration du français écrit*, 1^{ère} éd. Montréal : Chenelière Éducation, 2016, 176 p.

KRAKAUER, Jon. *Into the Wild*. Paris : 10/18, 2008 [1996], 285 p.

POE, Edgar Allan. *Nouvelles histoires extraordinaires*. Coll. « Folio ». Paris: Gallimard, 2006 [1857], 372 p.

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages de référence linguistique

- Vous devez obligatoirement avoir une grammaire, un Bescherelle et un dictionnaire (*Multidictionnaire de la langue française, Larousse, Petit Robert*).
- COLLECTIF, *Larousse : Difficultés de la langue française*, Larousse, 2007.
- GREVISSE, Maurice et André GOOSSE. *Le Bon Usage*, DUCULOT, 2007.
- *Antidote mobile ou ardoise* ou le logiciel *Antidote*, Druide informatique.
- BOUCHARD, Chantal, *La langue et le nombril*, Montréal, Fides, 2002.
- CERQUIGLINI, Bernard, *Petites chroniques du français comme on l'aime*, Paris, Larousse, 2012.
- PLOURDE, Michel, directeur, *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, 2003.

Ouvrages de référence littéraire

- BARSKY, Robert, *Introduction à la théorie littéraire*, Sainte-Foy, PUQ, 1997.
- PILOTE, Carole. *Guide littéraire*, Montréal, Beauchemin, 2007.
- THÉRIEN, Céline. *L'Abrégé : notions littéraires, lecture, écriture*, Anjou, Éditions CEC, 2010.

Références Internet sur la langue française

- Centre collégial de développement de matériel didactique : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/amelioration/asphttp://www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/accfranc.html>
- Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centre-de-references/le-francais-s-affiche>
- Le Cyberprof : <http://www.cyberprofesseur.com/>
- Le conjugueur : <http://leconjugueur.lefigaro.fr/>

Site où l'on retrouve plusieurs articles portant sur l'actualité aéronautique et spatiale :

- <http://infoaeroquebec.net/>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Chaque semaine, durant les **2 heures de théorie**, la professeure présentera la matière de la manière suivante :

- **par l'explication** des notions grammaticales à l'aide du cahier d'exercices et des exemples présentés, ainsi que des exemples provenant du CCDMD et du CAF;
- **par l'explication** de la façon de structurer un texte (le paragraphe logique, l'introduction et la conclusion);
- **par la présentation des œuvres à l'étude** : contexte littéraire, structure, thématiques et procédés d'écriture.

De leur côté, durant les **2 heures de pratique** en classe et durant les **2 heures d'étude personnelle hors-classe**, les étudiants mettront en application les notions grammaticales et littéraires de la manière suivante :

- **par des exercices de grammaire** dans le cahier *Amélioration du français écrit*, en classe, au CAF et à la maison;
- **par des ateliers d'analyse de textes** pour en dégager le sens et la forme (thématiques, procédés d'écriture) et pour développer des stratégies de lecture;
- **par des ateliers de rédaction** de plans et de paragraphes pour apprendre à structurer un texte, à partir de questions sur les œuvres à l'étude ou des textes littéraires présentés dans le cahier d'exercices;
- **par des ateliers de révision** de textes rédigés en classe pour développer des stratégies de relecture et d'autocorrection (méthode du CAF).

<p>Dans tous les cas, il va sans dire que cet investissement personnel est essentiel à la réussite du cours.</p>

La professeure encourage fortement l'inscription et la fréquentation régulière du Centre d'aide en français, en autoapprentissage ou en tutorat.

De plus, les étudiants devront se tenir à jour en allant faire un tour régulièrement sur la **plateforme LÉA** pour prendre connaissance des documents à consulter ou à télécharger, des consignes de travaux et des modalités d'évaluation.

Enfin, le cours privilégie l'encadrement des étudiants par des rencontres avec la professeure au bureau durant ses heures de disponibilité, si l'étudiant en ressent le besoin.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration. Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU		ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1 Du 22 au 26 août</p>	<p><u>Cours 1</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présentation du plan de cours et des objectifs d'apprentissage. -Antidote, les dictionnaires, les ouvrages de référence, le ccdmd.qc.ca et d'autres sites. -Présentation du code et du guide du CAF <i>Comment corriger un texte?</i> -Formulaire de renseignements. <p><u>Cours 2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présentation de la phrase de base. -Texte diagnostique. 	<p>Acheter à la Coop les deux œuvres à l'étude : <i>Nouvelles extraordinaires</i> d'Edgar Allan Poe et <i>Into the Wild</i> de Jon Krakauer, ainsi que le cahier grammatical <i>Amélioration du français écrit</i>.</p> <p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 1 (p. 3 à 23).</p> <p>-Lire les nouvelles de Poe pour la semaine 3 (choix de nouvelles).</p>

<p>Semaine 2 Du 29 août au 2 septembre</p>	<p>-Les classes et les groupes de mots, les fonctions syntaxiques.</p> <p>- Le littéraire et le non-littéraire; les quatre grands genres littéraires; les types de textes. -Présentation de l'œuvre de Poe. -Définition du fantastique.</p> <p>-Méthodologie : l'analyse littéraire, la structure d'un paragraphe logique, d'une introduction et d'une conclusion.</p> <p>-Exercices de grammaire et littéraire à partir d'un extrait de Danny Laferrière.</p>	<p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 2 (p. 25 à 43).</p> <p>-Lire les nouvelles de Poe pour la semaine 3 (choix de nouvelles).</p>
<p>Semaine 3 Du 6 au 12 septembre</p>	<p>-L'accord des mots. -Stratégies de relecture et d'autocorrection.</p> <p>-Contrôle de lecture sur <i>Nouvelles histoires extraordinaires de Poe</i> (5%).</p> <p>-Atelier sur la nouvelle « Le Portrait ovale » de Poe.</p> <p>-Rédaction 1 de 500 mots sur une nouvelle de Poe (10%). Relecture et révision.</p>	<p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 3 (p. 45 à 57).</p> <p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, lire et faire le chapitre 10 (p. 155 à 159).</p>
<p>Semaine 4 Du 13 au 19 septembre</p>	<p>-Analyse d'autres nouvelles de Poe : structure, thématiques, écriture. Parallèles avec une ou deux nouvelles de Guy de Maupassant.</p> <p>-Atelier sur la nouvelle fantastique de Théophile Gautier (cahier, p. 104).</p> <p>-Exercices sur la phrase simple et ses constituants.</p>	<p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 4 (p. 59 à 71)</p>
<p>Semaine 5 Du 20 au 26 septembre</p>	<p>-Remise des rédactions 1 corrigées. Retour sur la codification et les erreurs les plus fréquentes.</p> <p>-Les prépositions et les verbes transitifs.</p> <p>-Méthodologie : le plan</p>	<p>-Corriger les 3 erreurs les plus fréquentes dans la rédaction 1.</p>
<p>Semaine 6 du 27 septembre au 3 octobre</p>	<p>-Préparation à la rédaction 2 : plan du texte.</p> <p>-Rédaction 2 de 500 mots sur deux autres nouvelles de Poe (15%). Relecture et révision.</p>	<p>-Lire <i>Into the Wild</i> de Jon Krakauer pour la semaine 8.</p> <p>-Terminer les exercices des chapitres 1 à 4 du cahier.</p>

<p>Semaine 7 du 4 au 7 octobre et le 17 octobre</p> <p>(Semaine de lecture : du 10 au 14 octobre)</p>	<p>-Présentation de Jon Krakauer et de son ouvrage.</p> <p>-Les compléments directs et indirects.</p> <p>-Première vérification des exercices faits (cahier, CCDMD, CAF).</p>	<p>-Lire <i>Into the Wild</i> de Jon Krakauer pour la semaine 8.</p> <p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 5 (p.73 à 89).</p>
<p>Semaine 8 du 18 au 24 octobre</p>	<p>-Remise des rédactions 2 corrigées. Retour sur la codification et les erreurs les plus fréquentes.</p> <p>-Contrôle de lecture sur <i>Into the Wild</i> de Jon Krakauer (5%).</p>	<p>-Corriger les 3 erreurs les plus fréquentes dans la rédaction 2.</p> <p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 6 (p. 91 à 105).</p>
<p>Semaine 9 du 25 au 31 octobre</p>	<p>-Analyse de <i>Into the Wild</i> : structure, thématiques, écriture. Discussion autour de l'œuvre.</p> <p>-Les participes passés.</p>	<p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 6 (p. 91 à 105).</p>
<p>Semaine 10 Du 1^{er} au 7 novembre (Journée JR : 8 novembre : pas de cours)</p>	<p>-Les participes passés (suite).</p> <p>-Analyse de <i>Into the Wild</i> : structure, thématiques, écriture. Discussion autour de l'œuvre (suite).</p> <p>-Préparation à la rédaction 3 : plan du texte.</p> <p>-Rédaction 3 de 500 mots sur <i>Into the Wild</i> (15%). Relecture et révision.</p>	<p>-Terminer les exercices des chapitres 5 et 6 du cahier.</p> <p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 7 (p. 107 à 119).</p>
<p>Semaine 11 du 9 au 15 novembre</p>	<p>-Les phrases juxtaposées et coordonnées.</p> <p>-Atelier sur le texte de Fred Pellerin (cahier, p. 118).</p>	<p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 8 (p. 121 à 135).</p>
<p>Semaine 12 Du 16 au 22 novembre</p>	<p>-La phrase subordonnée relative. Les pronoms relatifs et leurs fonctions. La virgule.</p>	<p>-Dans <i>Amélioration du français écrit</i>, faire le chapitre 9 (p. 137 à 153).</p>
<p>Semaine 13 Du 23 au 29 novembre</p>	<p>-Remise des rédactions 3 corrigées. Retour sur la codification et les erreurs les plus fréquentes.</p> <p>-Les phrases subordonnées circonstancielles et complétives.</p> <p>-Atelier sur le texte de Ionesco (cahier, p. 152).</p>	<p>-Autocorrection de la rédaction 3 et grille de relecture (5%). À remettre à la semaine 14.</p>

Semaine 14 Du 30 novembre au 6 décembre	-Préparation à la rédaction finale : plan du texte. -Rédaction finale de 500 mots sur un des textes vus durant la session (25%). Relecture et révision.	
Semaine 15 Du 8 au 20 décembre	-Deuxième vérification des exercices faits (cahier, CCDMD, CAF). -Révision des notions grammaticales en vue de l'examen synthèse. -Examen synthèse sur les notions grammaticales vues durant la session (15%).	-Réviser tous les exercices faits dans <i>Amélioration du français écrit</i> et étudier la théorie en vue de l'examen synthèse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôle de lecture sur <i>Nouvelles histoires extraordinaires</i> de Poe.	Individuel, en classe	Semaine 3	5%
Rédaction 1 de 500 mots sur deux nouvelles de Poe.	Individuel, en classe	Semaine 3	10%
Rédaction 2 de 500 mots sur deux autres nouvelles de Poe.	Individuel, en classe	Semaine 6	15%
Contrôle de lecture sur <i>Into the Wild</i> de Jon Krakauer.	Individuel, en classe	Semaine 8	5%
Rédaction 3 de 500 mots sur <i>Into the Wild</i> .	Individuel, en classe	Semaine 10	15%
Autocorrection de la rédaction 3 et grille de relecture.	Individuel, à la maison	Semaine 13	5%
Exercices grammaticaux à partir du cahier <i>Amélioration du français écrit</i> , du CCDMD et autres exercices du CAF et autocorrection des rédactions 1 et 2.	Individuel, en classe, au CAF et à la maison	Tout au long de la session	5%
Évaluation finale			
Rédaction finale de 500 mots sur un des textes vus durant la session.	Individuel, en classe	Semaine 14	25%
Examen synthèse sur les notions grammaticales vues durant la session.	Individuel, en classe	Semaine 15	15%

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION ET LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Contrôles de lecture (2 x) : reconstruction correcte du sens des textes. Reformulation appropriée des idées principales des textes.	À venir.
Rédactions (4 x) : planification adéquate de la production d'un texte. Énonciation d'idées claires et cohérentes. Organisation logique d'un ou de plusieurs paragraphes. Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. Utilisation d'un vocabulaire précis et varié. Rédaction d'un texte cohérent et pertinent de 500 mots comportant un maximum de 28 erreurs.	À venir.
Autocorrection et grille de relecture (1 x) : utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.	À venir.
Exercices grammaticaux et examen synthèse de grammaire : 1. Repérage des constituants obligatoires et facultatifs de la phrase. Reconnaissance des types et des formes de phrases, ainsi que des constructions particulières. Identification correcte de la structure et de la fonction des groupes syntaxiques. Application adéquate des règles de syntaxe et de ponctuation. 2. Identification correcte des éléments à accorder. Accord approprié des éléments. Application adéquate de l'orthographe d'usage.	À venir.

* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle*

d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques